

**MAIRIE D'AUZOUE EN TOURAINE
(INDRE-ET-LOIRE)**

tél.: 02 47 55 06 03 fax: 02 47 55 08 60 e-mail: MAIRIE-AUZOUE-TOURAINE@wanadoo.fr

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Commune de AUZOUE EN TOURAINE
séance du 25/10/2012

Le 25 Octobre 2012 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la mairie sous la présidence de GAUDINO Pierre, Maire

Présents : M. GAUDINO Pierre, Maire, Mmes : BONNEAU Colette, CHEREAU Isabelle, GROSLERON Jeannine, HOFMAN-TOQUET Anne-Marie, TERMEAU Nathalie, MM : BAGLAN Jean-Claude, BRETON Jean-Marc, COSNIER Jean-Paul, GERVAISEAU Frédéric, HENTRY Ludovic, HESLAULT Serge, PAPIN Pierre, PIVERT Eric

Absent(s) : Mme MOUSSU Monique

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : AVENET Chantal, M. PAPIN Pierre SERVANT Sylvie, à Mme CHEREAU Isabelle, M. HOUZE Fabien à M. GERVAISEAU Frédéric,
Invités :

Nombre de membres

³⁵/₁₇ Afférents au Conseil municipal : 18

³⁵/₁₇ En exercice : 14

Date de la convocation : 19/10/2012

Date d'affichage : 19/10/2012

Secrétaire de séance : a été nommé secrétaire : M. BAGLAN Jean-Claude

- DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET :

Nous devons réaliser une décision modificative au budget de la commune suite à l'installation de stores et d'un portail à l'école : section investissement :

opération : 181 : article 2313 : + 5 500 €

opération : 158 : article 2315 : - 2 500 €

opération : 203 : article 2315 : - 3 000 €

Le Conseil accepte cette décision modificative.

- FIXATION DU MONTANT DE LA SURTAXE COMMUNALE POUR L'ASSAINISSEMENT 2013 :

Pour l'année 2013, le Conseil Municipal passe l'abonnement annuel à 17,70 € HT au lieu de 17,60 € HT. Le prix au m3 de l'assainissement passe de 0,375 €/m3 à 0,380 €/m3.

- INDEMNITE DE CONSEIL DU TRESORIER POUR L'ANNEE 2012 :

Le Conseil décide d'attribuer l'indemnité de Conseil à Monsieur CLEMOT pour un montant brut de 455.19 € pour l'année 2012.

- DEVIS POUR L'IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL 2013 :

Quatre entreprises ont été consultées :

IDEO POINT COM : pas de réponse

TROTTEREAU : 2 832 €HT soit 3 387.08 € TTC

APF : pas de réponse

AVENIR MULTISERVICE : ne peut répondre à notre offre

Le Conseil Municipal décide d'accepter le devis des Ets TROTTEREAU pour 950 exemplaires.

- PARTICIPATION DES FRAIS D'ENTRETIEN PAR LA STRUCTURE ZUMBA :

Cette délibération remplace et annule la délibération 76-2012.

Le Conseil Municipal décide de faire appliquer à la structure ZUMBA un tarif de 200 € du 1er septembre 2012 au 31 décembre 2012 pour les frais d'entretien de la salle polyvalente. Cette somme sera encaissée sur l'article 70878.

- ETAT DES PRODUITS IRRECOUVRABLES :

Le Conseil Municipal est avisé et accepte cet état de produits irrécouvrables pour un montant de 22.08 €.

- DEVIS DE MENUISERIE ET INSTALLATION D'UN PORTAIL A L'ECOLE :

Il a été demandé de mettre des stores et un portail à l'école.

Pour les stores :

Des entreprises ont été sollicitées :

- MOUNIER : 2 371.20 € HT
- BARBET : 2 872.80 € HT
- RIM : 3 173.44 € HT

Pour le portail :

Des entreprises ont été sollicitées :

- MOUNIER : 1 703.35 € HT
- RIM : 2 026.72 € HT
- BRAULT : 1 795.00 € HT

Le Conseil Municipal accepte les devis de l'entreprise MOUNIER pour les stores et le portail et paye ces réalisations sur l'opération n°181: « Gros entretien des bâtiments ».

- ACHATS DE MATERIELS POUR LA CUISINE :

Il est nécessaire d'acheter du matériel supplémentaire vu l'augmentation des effectifs à la cantine.

Nous avons sollicité la société ECOTEL pour l'achat des différents matériels pour un montant total de 1100.00 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte ces achats qui seront payés sur l'opération 198.

- TRAVAUX A LA STATION D'EPURATION DANS LE BOURG : LANCEMENT DE LA CONSULTATION :

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 83 925.00 € HT, selon les estimations du maître d'œuvre INFRASTRUCTURES CONCEPT.

Le Conseil Municipal approuve le dossier et autorise le Maire à lancer cette consultation auprès d'entreprises compétentes pour les travaux et à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

Une consultation d'entreprise va être lancée selon la procédure MAPA (Marché à procédure adaptée -article 28 du C.M.P.) à partir du 5 Novembre 2012. La date de la remise des offres est fixée au 14 décembre 2012.

Les travaux pourront commencer à partir de mars 2013.

- CONTRAT DE COLLECTE ET REMISE DU COURRIER :

Deux entreprises ont été sollicitées pour la collecte du courrier de la mairie à la Poste de Château-Renault :

- TLE : 3 202.29 € TTC
- LA POSTE : 717,60 € TTC

Le Conseil Municipal accepte le devis de la POSTE et autorise le Maire à signer toutes les pièces s'y afférentes.

- MODIFICATION D'UN DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LA COMMISSION CCAS :

Suite à la démission d'un conseiller, nous devons présenter une nouvelle candidature pour désigner un nouveau délégué du Conseil Municipal au CCAS.

Le Maire décide de procéder à un vote à bulletins secrets.

Les candidats sont : Monsieur PAPIN Pierre

a obtenu : Pierre PAPIN : 11 voix pour et 6 voix nuls

Est désigné comme nouveau délégué Monsieur Pierre PAPIN.

QUESTIONS DIVERSES :

- PROGRAMME DES CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

10h15 : Rassemblement sur la place, hommage aux morts pour la France devant le monument aux morts

10h30 : Vin d'honneur offert à tous les participants

- TAXE D'AMENAGEMENT POUR 2013:

Le Conseil Municipal est avisé de la possibilité de changer le taux pour 2013. Il sera vu au prochain Conseil.

- LETTRE DE MONSIEUR PELLE:

Monsieur le Maire donne lecture du courrier concernant les problèmes rencontrés rue de Tourneboeuf.

- SUBVENTION POUR UN VOYAGE SCOLAIRE :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'institutrice du CLIS et demande si le Conseil Municipal veut attribuer une subvention. Celui-ci décide d'attribuer 45 €.

- DEMANDE DE FRAIS DE DOSSIER POUR LES CHEMINS DE RANDONNEE :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier concernant la demande de participation et de la fiche d'adhésion pour les chemins de randonnée.

- LETTRE DE REMERCIEMENT DES AMIS D'ANDRE BAUCHANT :

L'association des amis d'André Bauchant remercie de l'accueil.

La séance est levée à 22h30 et le prochain Conseil Municipal est fixé au jeudi 22 novembre 2012 à 20h30.

REPertoire DES DELIBERATIONS :

- 2012_074: DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET.
- 2012_075: FIXATION DU MONTANT DE LA SURTAXE COMMUNALE POUR L'ASSAINISSEMENT 2013.
- 2012_076: INDEMNITE DE CONSEIL DU TRESORIER POUR L'ANNEE 2012.
- 2012_077: DEVIS POUR L'IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL 2013.
- 2012_078: PARTICIPATION DES FRAIS D'ENTRETIEN PAR LA STRUCTURE ZUMBA.
- 2012_079: ETAT DES PRODUITS IRRECOUVRABLES.
- 2012_080: DEVIS DE MENUISERIE ET INSTALLATION D'UN PORTAIL A L'ECOLE.
- 2012_081: ACHATS DE MATERIELS POUR LA CUISINE.
- 2012_082: TRAVAUX A LA STATION D'EPURATION DANS LE BOURG : LANCEMENT DE LA CONSULTATION.
- 2012_083: CONTRAT DE COLLECTE ET REMISE DU COURRIER.
- 2012_084: MODIFICATION D'UN DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LA COMMISSION CCAS.

Le Maire
Pierre GAUDINO

Les Adjoints

Les Conseillers Municipaux